



Assurance relative aux erreurs et omissions

Les professionnels ont un devoir de vigilance accru en raison de leur expertise unique. Même avec les meilleures intentions du monde, des erreurs, des omissions ou des allégations de négligence peuvent survenir et les clients peuvent tenter des poursuites judiciaires. Ces risques font de l'assurance erreurs et omissions une protection essentielle pour les professionnels du secteur des services.

La police Souveraine Sécur Pro Erreurs et omissions, expressément conçue pour les offre une couverture contre ces risques, y compris le remboursement des frais juridiques liés à certaines procédures disciplinaires et une couverture étendue pour les réclamations intentées et poursuivies au Canada.

À propos de Souveraine

Fièrement canadienne depuis 1953, Souveraine Assurance est une société d'assurance de niche axée sur ses objectifs, qui propose des solutions multirisques. Nous accompagnons nos partenaires et nos clients en leur prodiguant des conseils, des formations et une expertise pratique qui les aident à naviguer dans la complexité et à anticiper les risques émergents dans tous les secteurs. Avec notre notation A (Excellent) d'AM Best, nous bénéficions d'une solidité financière qui apporte confiance et stabilité à nos clients.





Selon les prévisions, le marché mondial des assurances professionnelles devrait atteindre

58 520 M\$ É.-U.

d'ici 2031. L'Amérique du Nord, dont la part atteint environ 60 %, constitue le marché le plus important¹.

Points forts de la couverture

La solution Souveraine Sécur Pro : Responsabilité professionnelle comporte une structure modulaire offrant une plus grande souplesse et proposant aux assurés plus d'options dont ils ont besoin et moins de caractéristiques qui ne sont pas nécessaires dans leur situation.

- Des libellés de garanties plus précis, adaptés aux risques spécifiques et émergents
- Des formulaires de polices améliorés pour offrir une couverture plus exhaustive
- Police sur la base des réclamations
- Définition élargie des notions de « réclamation » et d'« assuré »
- Prolongation automatique de la période de déclaration
- Assurance complémentaire également disponible
- Garantie relative aux paiements supplémentaires pour les frais juridiques liés aux procédures disciplinaires
- Formulation de la définition des services professionnels spécifique aux activités et aux responsabilités de l'assuré
- Limites territoriales de la garantie étendues au monde entier lorsque la réclamation est intentée et maintenue au Canada

Segments cibles

Nous ciblons une grande variété de segments d'activités dans chacun des secteurs visés. Nous disposons de souscripteurs spécialisés détenant une expertise dans leurs domaines respectifs, afin d'offrir une protection sur mesure aux entreprises canadiennes

- Erreurs et omissions diverses
- Architectes et ingénieurs
- Erreurs et omissions du fabricant
- Faute professionnelle médicale



Volets de la suite de produits

Erreurs et omissions diverses

Contribue à protéger les professionnels et leur entreprise contre les allégations de négligence, d'erreur ou d'omission dans la prestation d'un service, contre le défaut de fournir un service en temps voulu, ou contre le défaut de fournir un tel service, entraînant un préjudice financier pour un tiers. Cette solution s'adresse notamment aux consultants en gestion et en affaires, aux agents de voyage, aux imprimeurs, aux consultants en relations publiques, aux consultants en ressources humaines et aux chercheurs de titres, pour n'en citer que quelques-uns.

Erreurs et omissions du fabricant

Contribue à protéger les fabricants contre les réclamations se rapportant aux pertes financières subies par leurs clients en lien avec la défectuosité de leurs produits ou du non-fonctionnement du produit, en l'absence de dommages corporels ou matériels.

Faute professionnelle médicale (Responsabilité professionnelle médicale)

Contribue à protéger les professionnels de la santé autorisés en cas de responsabilité relative à des fautes professionnelles entraînant des dommages corporels, des frais médicaux, et à couvrir les frais de défense

liés à de telles réclamations. Nous ciblons une grande diversité de risques en matière de fautes professionnelles pour les professionnels des domaines paramédicaux et connexes, notamment pour les massothérapeutes agréés, les naturopathes, les homéopathes, les thérapeutes en réadaptation, les acupuncteurs, les thérapeutes/praticiens en modalités, les podologues, les denturologistes, de même que pour les cliniques médicales, les spas médicaux non invasifs et les cliniques d'imagerie (radiographies/échographies).

Erreurs et omissions des architectes et des ingénieurs

Contribue à protéger les architectes et les ingénieurs en couvrant leurs frais de défense, de règlement et de jugement relatifs aux poursuites de clients à la suite de négligence, d'erreurs ou d'omissions présumées ou réelles en lien avec la prestation de leurs services professionnels respectifs. Nous ciblons les petites et moyennes entreprises ayant un revenu de moins de 250 M\$ dans un certain nombre de sous-domaines de l'ingénierie, notamment la conception de tours de communication et d'éoliennes, les arpenteurs, les ingénieurs de procédé, l'ingénierie mécanique et électrique, les essais non destructifs, la circulation, les ingénieurs en transport et en logistique, de même que l'ingénierie de machines fixes et de puissance.

Notre confiance. Nos solutions.



Une équipe chevronnée :

Forts de plus de 70 ans d'expertise à travers le Canada, nous vous apportons la profondeur, la perspicacité et les solutions dont vous avez besoin pour accompagner vos clients en toute confiance.



Un service des risques exemplaire :

nos spécialistes des risques identifient et gèrent de manière proactive les expositions avant qu'elles ne se transforment en sinistres, contribuant ainsi à réduire les risques et à renforcer la résilience de nos clients. Nous travaillons avec des partenaires pour offrir des services à valeur ajoutée tels que l'évaluation des risques et les inspections réglementaires.



Un service de réclamation exceptionnel :

Nos experts en sinistres traitent les dossiers avec efficacité et transparence, aidant ainsi les entreprises à se remettre sur pied et à reprendre rapidement leurs activités.

Rendez-vous à [souveraineassurance.ca/E&O](https://www.souveraineassurance.ca/E&O) pour en savoir plus.